

MAIRIE DE CLAIROIX

1, rue du Général de Gaulle – 60280 CLAIROIX

☎ 03 44 83 29 11 - ☎ 03 44 83 45 37

email : info@clairaix.com

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le lundi 19 mars 2018 à 20h30

Affiché le 02/03/2018

Le Maire,

Laurent PORTEBOIS



L'ordre du jour sera :

1°) FINANCES :

- ❖ 18C001 – Compte administratif 2017
- ❖ 18C002 – Compte de gestion 2017 du receveur municipal
- ❖ 18C003 – Affectation des résultats 2017
- ❖ 18C004 – Vote des taux d'imposition 2018
- ❖ 18C005- Budget primitif 2018
- ❖ 18C006 – Prise en charge du FPIC par l'ARC
- ❖ 18C007 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APE
- ❖ 18C008 – Constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures administratives
- ❖ 18C009 – Approbation de l'adhésion au SEZEO pour la fourniture du gaz
- ❖ 18C010 – Approbation de l'adhésion au SEZEO pour la fourniture d'électricité
- ❖ 18C011 – Droit de place 2018

2°) SCOLAIRE :

- ❖ 18C012 – Séjour de ski, surcoût pris en charge par la Commune

3°) ENVIRONNEMENT :

- ❖ 18C013 – Recrutement d'un agent temporaire pour assurer la distribution des sacs de tri sélectif

4°) COMMUNICATION :

- ❖ 18C014 – Recrutement d'un agent temporaire pour assurer la distribution des publications communales et intercommunales

5°) CENTRES DE LOISIRS :

- ❖ 18C015 – Règlement des Centres de loisirs
- ❖ 18C016 – Centre de loisirs, tarifs 2018

6°) URBANISME :

- ❖ 18C017 – Réalisation d'un Equipement Sportif de Proximité par le Conseil Départemental
- ❖ 18C018 – Débat sur le Plan D'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

7°) AGGLOMERATION :

- ❖ 18C019 – Compétence de l'ARC sur les Zone d'activités économiques